PROGRAMME DE FORMATION

MIEUX-ETRE AU BUREAU ET TRAVAIL SUR ECRAN

Durée de la Formation

- 1 jour

Public Concerné

- Personnes occupant des postes comportant un écran
- Cadres désireux d'améliorer les conditions de travail

Nombre de Participants

- Groupe de 10 personnes maximum

PréRequis

- Maîtriser la lecture, l'écriture et la compréhension du français

Méthodes Pédagogiques

- Apports théoriques sur vidéo projecteur
- Travaux Pratiques en groupe sur les postes de travail

Attribution Finale

- Attestation de formation

Lieu de Formation

- Dans l'entreprise pour la partie théorique, sur les postes de travail pour la partie pratique

Intervenant

- Diplômé en Ergonomie (faculté de Dijon)
- Formateur exp^{té}, moniteur « Prévention des Risques liés à l'Activité Physique », Habilité IPRP CRAM, OPPBTP, ANACT formé par l'INRS

Tarifs

- Nous consulter

OBJECTIFS

- Optimiser le travail sur poste informatique, en centre d'appel…
- Lutter contre les TMS, la fatigue visuelle, le stress
- Conseiller sur l'importance de l'hygiène de vie
- Permettre aux stagiaires d'améliorer eux-mêmes leurs situations de travail

OBLIGATIONS LEGALES

Après analyse des conditions de travail et évaluation des risques de tous les postes comportant un écran de visualisation, l'employeur prend les mesures appropriées pour remédier aux risques constatés (Article R4542-3).

L'employeur assure l'information et la formation des travailleurs sur les modalités d'utilisation de l'écran et de l'équipement de travail dans lequel cet écran est intégré. Chaque travailleur en bénéficie avant sa première affectation à un travail sur écran de visualisation et chaque fois que l'organisation du poste de travail est modifiée de manière substantielle (Article R4542-16).

PROGRAMME DE LA FORMATION

Partie théorique :

- Le coût humain, direct et indirect pour l'entreprise
- Anatomie, physiologie, pathologies (TMS, canal carpien, fatigue visuelle…)
- Facteurs de risques et aggravants (stress, hygiène de vie…)
- Le travail sur écran (mobilier, agencement du poste…)
- Principes d'aménagements des postes de travail
- Notions d'ergonomie (ambiance lumineuse, angles articulaires…)

Partie pratique :

- Etude des situations de travail sur photos et vidéos (si autorisations)
- Ecran et périphériques
- Présentation de l'information
- Implantation du poste de travail
- Ambiance lumineuse, sonore et thermique
- Aménagement du poste de travail
- Organisation du travail
- Propositions d'amélioration
- Bilan et Compte-rendu à l'entreprise

RECYCLAGE

- Le recyclage peut s'effectuer tous les 2 ans

Siège social : « MiB Formation » M BREDELET Michaël - Résidence le belvédère - Apt 10 Bat A - 24 rue du Château Delay - 38080 L'ISLE D'ABEAU
☽ 06.12.59.31.75 / ☏ 09.52.07.83.97 / 🖷 09.57.07.83.97 / ✉ mib.formation@free.fr / 🖱 http://mib.formation.free.fr
Siret : 518 864 434 00015 - APE : 8559A - Enregistré sous le numéro : en cours *

*cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état